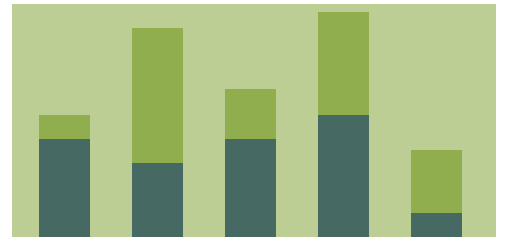




# PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020



## A - LE TERRITOIRE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Figure 1 : Occupations des sols de Bourgogne-Franche-Comté en 1982 et 2023 en surface (hectares) et en pourcentage du territoire

Année	Occupation du sol	Bourgogne-Franche-Comté		France	
		Surface (ha)	Pourcentage (%)	Surface (ha)	Pourcentage (%)
2023	Sols artificialisés	344 100	7,2	5 240 100	9,5
	Sols agricoles	2467 200	51,3	27 679 100	50,4
	Forêts	1783 800	37,1	17 521 300	31,9
	Autres sols naturels	210 900	4,4	4 478 900	8,2
1982	Sols artificialisés	224 600	4,7	3 139 800	5,7
	Sols agricoles	2555 700	53,2	30 069 000	54,8
	Forêts	1762 500	36,7	16 014 000	29,2
	Autres sols naturels	263 300	5,5	5 696 400	10,4

Source : Agreste – Enquêtes TERUTI

La Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares, soit près de 9 % du territoire national (Source Agreste – Enquête TERUTI).

### La Bourgogne-Franche-Comté conserve ses terres agricoles

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à vocation agricole. En 2023, 51,3 % de sa surface est dédiée aux terres agricoles, une part plus élevée qu'au niveau national (50,4 %, **figure 1**). La région se place en 7<sup>e</sup> position des régions agricoles françaises en 2023, avec en tête les Hauts-de-France (68,4 %) et la Normandie (68,3 %). Sa surface de terres agricoles a néanmoins diminué de 3,5 % depuis 1982 (**figure 2**). Bien que la perte de surfaces agricoles touche toutes les régions, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre la plus faible diminution, avec une baisse annuelle moyenne de 0,08 %.

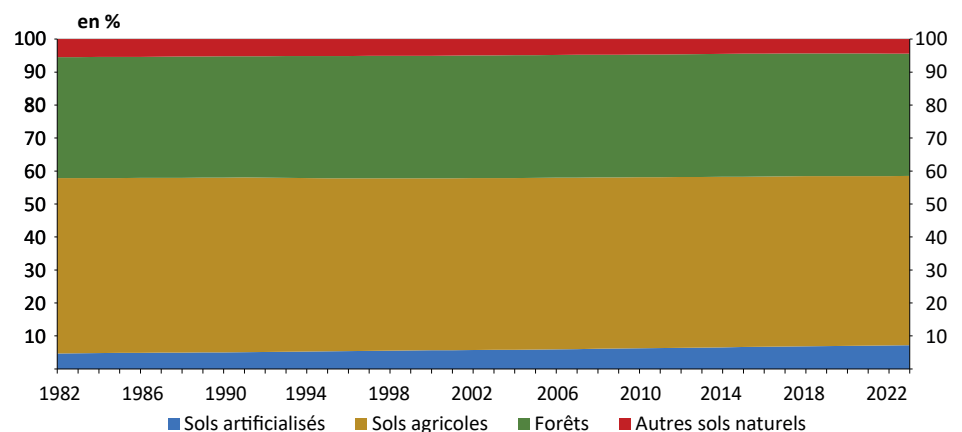
Elle est suivie par le Grand-Est (- 0,09 %). Ces taux sont bien plus faibles que la moyenne annuelle nationale (- 0,19 %).

### Une faible artificialisation des sols de Bourgogne-Franche-Comté

L'artificialisation des sols en Bour-

gogne-Franche-Comté est en constante progression depuis 1982, avec une hausse de 53,3 % en 50 ans (**figure 2**). En 2023, les sols artificialisés recouvrent 7,2 % de la région. La Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région avec le pourcentage de sols artificialisés le plus faible en 2023, après la Corse (3,9 %).

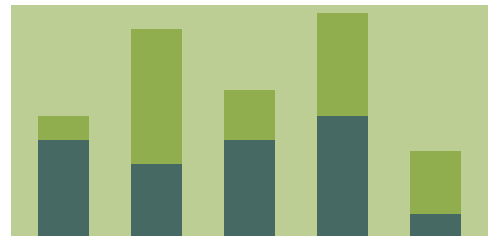
Figure 2 : Évolution des surfaces de l'occupation des sols (en %) en Bourgogne-Franche-Comté entre 1982 et 2023



Note : Autres sols naturels : Landes, friches, sols nus naturels, sous les eaux, autres sols boisés  
Source : Agreste – Enquêtes TERUTI



## PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à 2020



Ces pourcentages sont plus faibles que celui à l'échelle nationale (9,5 %, **figure 1**). L'artificialisation des sols progresse dans l'ensemble des régions. Néanmoins, la Bourgogne-Franche-Comté se classe 3<sup>e</sup> des régions avec le plus faible taux d'artificialisation, avec une augmentation de 1,3 % par an en moyenne, précédée par le Centre-Val de Loire (+ 1,25 %) et Île-de-France (+ 0,81 %). Ces pourcentages sont plus faibles que la moyenne annuelle nationale (+ 1,6 %).

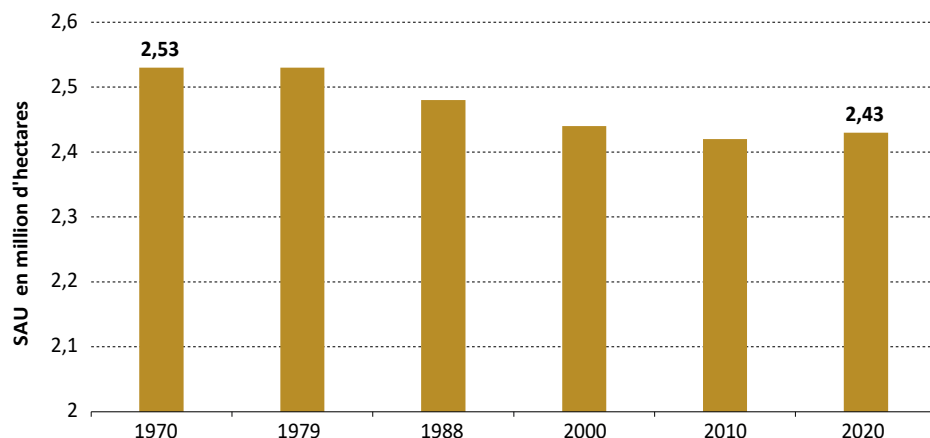
### Les surfaces de forêt sont maintenues dans la région

La surface de forêt représente 37,1 % de la Bourgogne-Franche-Comté en 2023. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne nationale (32 %). Elle se classe sixième des régions forestières en 2023, avec en tête la Corse (69 %). Depuis 1982, la surface en forêt de Bourgogne-Franche-Comté a augmenté de 20 000 ha dans la région (+ 1,2 %). Elle fait partie des 4 régions où les surfaces augmentent faiblement, avec le Grand-Est (+ 0,2 %), l'Île-de-France (+ 0,7 %) et la Nouvelle-Aquitaine (+ 3,9 %). Les surfaces progressent plus fortement pour les autres régions, de 4,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes à 54,6 % en Corse.

### Une Surface Agricole Utilisée en faible diminution depuis 50 ans

L'analyse des données des enquêtes TERUTI permet de replacer les terres agricoles dans le contexte global de l'occupation des sols de la région. La suite du document

**Figure 3 : Évolution de la Surface Agricole Utilisée totale (en millions d'ha) en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020**



Source : Agreste – Recensements Agricoles

concerne uniquement les données des recensements agricoles sur les 50 dernières années afin d'étudier les évolutions agricoles. La Surface Agricole Utilisée (SAU) par les exploitants de la région a diminué depuis 1970, passant de 2,53 millions d'hectares en 1970 à 2,44 millions en 2010 (**figure 3**). Celle-ci a tendance à se stabiliser entre 2010 et 2020. Cette stabilisation est obtenue grâce à la mise en œuvre de politiques

visant à limiter l'artificialisation et par un glissement des « autres sols naturels » dans les autres occupations des sols (sols artificialisés, sols agricoles, forêts). La perte totale de SAU entre les recensements agricoles de 1970 et 2020 est de 6 %. La mesure des surfaces agricoles utilisées à partir des recensements agricoles donne des ordres de grandeur comparables à ceux observés lors des enquêtes TERUTI.

